



Assemblée générale mixte du 26 septembre 2024 Mise à disposition des documents préparatoires

I.Ceram informe ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le jeudi 26 septembre 2024 à 11h au siège social – 1 rue Columbia, Parc d'Ester, 87068 Limoges.

L'avis de réunion valant avis de convocation, comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions présentées à l'Assemblée Générale, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) n°109 du 09 septembre 2024. L'avis de convocation est paru dans le journal d'annonces légales "Union & Territoires" le 09 septembre 2024. Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans cet avis.

L'avis de réunion valant avis de convocation, ainsi que tous les documents et informations relatifs à cette Assemblée Générale peuvent être consultés sur le site Internet de la société :

<https://www.iceram.fr/investisseurs/informations-reglementees/>

Prochain RDV:

Assemblée Générale – 26 septembre 2024

I.CERAM est éligible aux dispositifs PEA et PEA – PME

A propos d'I.CERAM : Créée en 2005 à Limoges, la société I.CERAM conçoit, fabrique et commercialise des implants orthopédiques innovants (10 brevets internationaux) et des implants en céramique offrant une biocompatibilité unique. S'appuyant sur son savoir-faire et une expérience de plus de 30 ans de ses dirigeants, la société a décidé d'accélérer fortement son développement sur les biocéramiques. I.CERAM est labellisée « entreprise innovante », certifiée ISO 13485, ISO 14001 et bénéficie du marquage CE. Fort d'une technologie de rupture et d'un outil de production aux meilleures normes, I.CERAM bénéficie d'un très fort potentiel de développement. La société est cotée sur Euronext Growth depuis 2014. ISIN : FR0014005IU4 – ALICR

Contacts :



Relations investisseurs

André Kérisit

Tél : +33 (0)5 55 69 12 12

actionnaires@iceram.fr



Communication financière

Solène Kennis

Tel : +33 (0)1 75 77 54 68

iceram@aelium.fr